

Améliorer les conditions de travail dans les entreprises aquitaines...

... chiffres clés 2014

L'amélioration des conditions de travail : un levier pour la performance et la compétitivité des entreprises

L'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail en Aquitaine est une association Loi 1901 gérée par les partenaires sociaux au sein d'un Conseil d'Administration paritaire. Elle appartient au **réseau Anact-Aract** (une Agence nationale et 26 Associations régionales).

Dans le cadre de sa mission de service public auprès des entreprises, l'Aract Aquitaine construit ses actions avec la conviction que **l'amélioration des conditions de travail** est un facteur essentiel de performance, de cohésion et de développement durable.

Le Ministère du Travail a réaffirmé, en 2014, sa mission centrale d'accompagner les politiques publiques en matière d'amélioration des conditions de travail et de promotion de la qualité de vie au travail. Un **Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) 2014-2017, a été signé entre l'Etat et l'Anact**. Ce document fixe nos orientations stratégiques et objectifs opérationnels pour les prochaines années.

Les pouvoirs publics attachent notamment, une importance toute particulière aux conditions de travail dans les petites et très petites entreprises (98 % des entreprises en Aquitaine, avec 40 % des effectifs salariés de notre région).

En lien avec ce Contrat d'Objectif et de Performance et dans un contexte de transformation de l'organisation du travail, de complexification des situations du travail, d'allongement de la vie professionnelle... l'Aract accompagne et outille les acteurs d'entreprise, pour :

- agir sur la qualité de vie au travail,
- renforcer la prévention des risques professionnels et encourager les actions de promotion de la santé au travail,
- prévenir la pénibilité pour favoriser un maintien durable en emploi et la qualité des parcours professionnels.

Ce Bilan 2014 vous propose de :

- mettre en lumière l'expertise et la spécificité de l'Aract Aquitaine, au service de tous les acteurs d'entreprise (managers, ressources humaines, préventeurs, partenaires sociaux...),
- donner une visibilité aux démarches concrètes mises en oeuvre au sein des entreprises de notre région et notamment auprès des petites et moyennes entreprises, qui sont au coeur de notre action,
- contribuer aux orientations des politiques publiques régionales de demain, en matière d'investissement social sur les questions de la qualité de l'emploi et du travail.

Améliorer la qualité de vie au travail en Aquitaine : une ambition partagée...

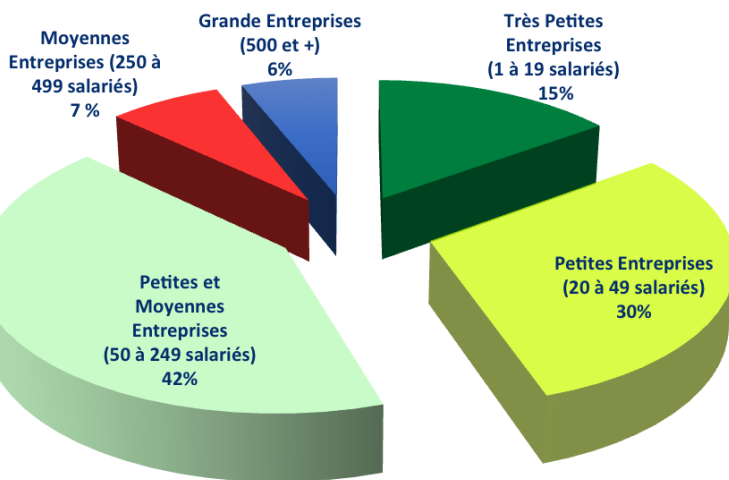


NOS INTERVENTION EN CHIFFRES

152 interventions ont été réalisées en entreprises en 2014 : **87%** sont des entreprises de moins de 250 salariés.

Une action au service des petites et moyennes entreprises ...

Au cours de l'année 2014, l'Aract Aquitaine est intervenue dans plus de 150 entreprises. Ce chiffre, témoigne de la confiance des entreprises pour nos actions.



Les entreprises nous sollicitent, soit directement, soit par le biais de nos différents partenaires (partenaires institutionnels et sociaux, inspection du travail, médecins du travail...).

Les demandes des entreprises aquitaines se répartissent ainsi :

- **87 % sont des très petites, petites et moyennes entreprises (TPE - PME),**
- 13 % sont des entreprises de plus de 250 salariés. Dans ces grandes entreprises, nous menons principalement des démarches d'expérimentation. Nous y identifions les bonnes pratiques pour une diffusion aux TPE et PME de notre région.

Suite à nos interventions, les entreprises peuvent se faire accompagner par des consultants pour mener des projets sur le long terme.

Notre priorité d'action vers les TPE et PME est en adéquation avec le paysage aquitain. En effet, les micro, très petites et petites entreprises représentent **98 %** des établissements de notre région et **40 %** des effectifs salariés.

Source : Insee Aquitaine - décembre 2014

... dans tous les secteurs d'activité aquitains

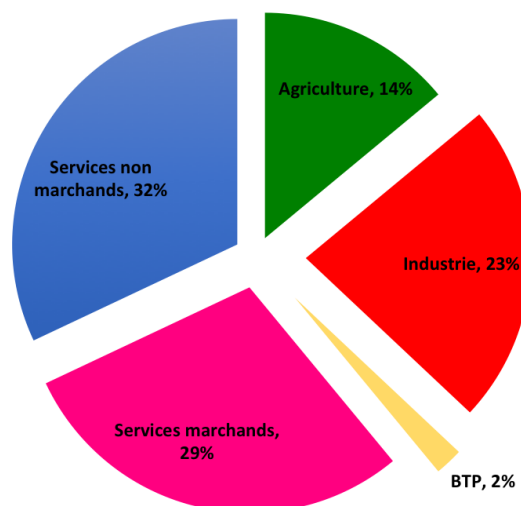
L'Aract Aquitaine répond aux **demandes des entreprises de tous les secteurs d'activité.**

Nous avons été plus sollicités, en 2014, par le **secteur agricole** (14 % contre une moyenne de 9 % ces dernières années). Cette hausse s'explique par le travail mené en partenariat avec la MSA.

L'industrie nous a également fortement sollicité (23%).

Les principales demandes émanent des **secteurs marchands et non marchands** (61 % des demandes).

Le secteur du **Bâtiment Travaux Publics**, qui dispose de sa propre structure de prévention des risques (OPPBT), nous adresse peu de demandes d'intervention (2%).



Par comparaison, le tissu économique de notre région :

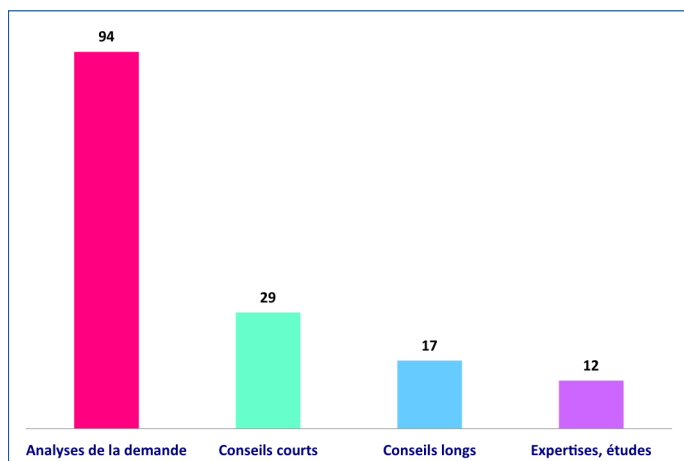
- 79 % dans les services,
- 6 % dans la construction
- 12 % dans l'industrie
- 3 % dans l'agriculture.

Source : Chiffres Clés - Édition 2013 -

NOS MODALITÉS ET THÈMES D'INTERVENTION

Des modalités d'intervention pour mieux répondre aux attentes des entreprises

Si à l'origine, l'intervention en entreprise, notamment sous la forme de «diagnostic généraliste» représentait le coeur de notre activité, aujourd'hui d'autres modalités d'action, plus diversifiées et plus collectives, existent.



En 2014, l'Aract a mené :

- **94 analyses de la demande** (intervention courte avec traitement en interne ou orientation vers un réseau de consultants en entreprise, réseau animé par l'Aract Aquitaine),
- **29 conseils courts** (diagnostic ou intervention liée à une action collective) menés en partenariat avec les territoires,
- **17 conseils longs** (accompagnement d'entreprise),
- **12 expertises, études** (dont le FACT Fonds pour l'Amélioration des Conditions de Travail, aide publique pour les entreprises et les branches).

Au delà de l'intervention, il s'agit de développer des partenariats et des actions en direction des branches et des territoires.

Des thèmes d'intervention en lien avec les demandes d'entreprises & les priorités des pouvoirs publics

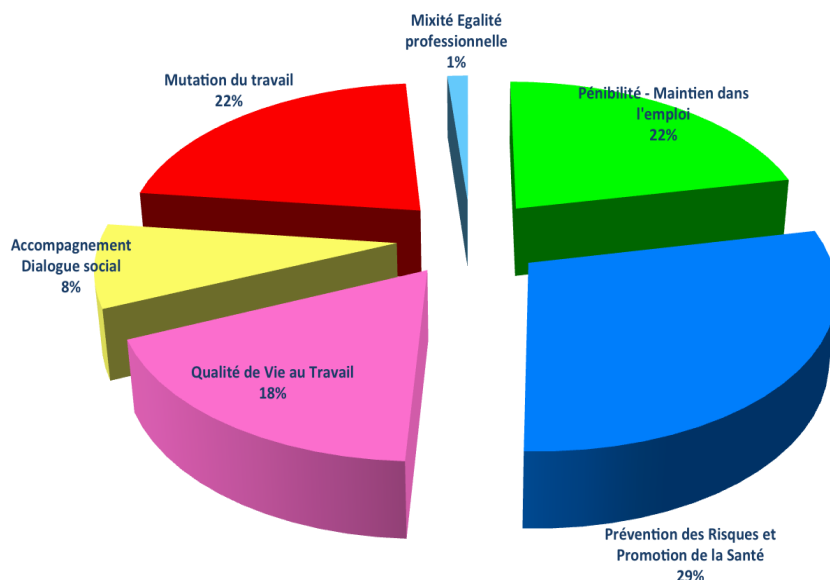
En lien avec les demandes d'entreprises et les politiques publiques en matière d'amélioration des conditions de travail et de promotion de la qualité de vie au travail (**Contrat d'Objectifs et de Performance signé entre l'Etat et l'Anact**), l'Aract Aquitaine est intervenue en 2014 pour :

■ favoriser et accompagner les expérimentations en matière de **qualité de vie au travail** (appui conseil contrat de génération, expérimentation du télétravail, partenariat avec la filière alimentaire aquitaine... 18 % de nos interventions)

■ renforcer la **prévention des risques et promouvoir la santé au travail** (29 % de nos interventions) suite aux nombreuses demandes d'entreprises. Nous avons notamment travaillé sur la prévention des TMS et des risques CMR en entreprise

■ prévenir la **pénibilité pour favoriser un maintien durable en emploi et une bonne qualité des parcours professionnels** (Maladies chroniques évolutives, maintien dans l'emploi, prévention de la pénibilité... 22 % de nos interventions).

■ Nos autres interventions, ont concerné l'**accompagnement du dialogue social en entreprise** (8 %), les questions de **mutation du travail** (conduites de projets industriels 22 %) et le sujet émergent de la **mixité et égalité professionnelle en entreprise** (1 %).



Communiquer, transférer les bonnes pratiques d'entreprise pour une meilleure qualité de vie au travail

Les TPE et PME ne disposent pas des fonctions supports d'une grande entreprise (direction des ressources humaines, service communication...) **aussi l'Aract Aquitaine leur propose, sur la base de retours d'expériences, des démarches et outils adaptés.**

Plusieurs modalités sont mises en oeuvre pour aider les entreprises à améliorer la qualité de vie au travail et la performance de leurs organisations.

1 Nos outils d'information & de communication, avec une évolution vers plus de productions numériques

■ Une lettre mensuelle électronique à destination des entreprises : «**L'Actualité des Conditions de Travail**» avec aujourd'hui plus de 4 500 abonnés.

■ Des **sites en lien avec nos projets**. L'Aract a mené de nombreux projets, certains sont repris au niveau national, via l'Anact.

- Gestion des Perspectives Sociales : outil de management pour mesurer la satisfaction au travail www.gps.anact.fr

- Maladies Chroniques Evolutives et Travail www.maladie-chronique-travail.eu

- Notre site institutionnel propose un ensemble de ressources sur les questions du travail et de son organisation www.aquitaine.aract.fr

■ Participation à la création du **kit «Qualité de Vie au Travail»** du réseau Anact-Aract

■ Rédaction de **plaquettes à destination des entreprises** (mixité et égalité professionnelle, télétravail...).

2 Organisation /co-organisation de nombreuses actions de communication

■ Co-organisation des **21èmes Journées de Bordeaux sur la pratique de l'ergonomie**, en partenariat avec l'Ecole Nationale Supérieure de Cognitique.

■ Organisation de la **11ème Semaine pour la Qualité de Vie au Travail**, avec de nombreux événements à destination des entreprises, l'organisation d'un concours photo sur le travail et des conférences en partenariat avec les acteurs territoriaux.

■ Communications dans de nombreux colloques nationaux et internationaux : **congrès de la SELF** (Société d'Ergonomie de Langue Française), colloque de l'association de psychologues du travail, Séminaire de l'**Agence Européenne Santé et Sécurité**, Congrès Santé et Travail...

■ Organisation d'**ateliers à destination des entreprises**, en partenariat avec les CCI, la Direccte Aquitaine...

■ Participation à des **salons régionaux** (Vinitech) et **clubs d'entreprises**.

3 Actions de transfert et d'animation de réseaux

■ Animation de **réseaux aquitains d'intervenants conseil en entreprise**. Organisation de soirées débat «Les jeudis de l'Aract» à destination de ces consultants.

■ Participation aux **publications du Réseau Anact-Aract**, notamment au trimestriel «Travail & Changement».

■ **Participation aux enseignements** dans les universités et écoles d'ingénieurs de Bordeaux (ENSCPB, Laboratoire d'ergonomie, université de psychologie du travail, KEDGE...).

4 Construction de partenariats pour donner aux entreprises une meilleure visibilité sur nos actions

Nous avons poursuivi, en 2014, la mise en oeuvre de partenariats : Librairie Mollat pour la diffusion d'ouvrages sur les questions du travail, Réseau des professionnels de la communication l'APACOM pour l'organisation d'événements, Réseau Education Formation Emploi, Presse mensuelle et quotidienne régionale (articles dans Sud-Ouest, APS, les Echos...).

Nos actions 2014 ont été réalisées avec le soutien de

